

BITCOIN : FANTASME OU CROYANCE ?



Hubert de Vauplane

Avocat associé

Kramer Levin
Naftalis & Frankel
LLP, Paris, France

Si le *bitcoin* déclenche enthousiasme et démesure chez certains, il suscite critiques et oppositions chez d'autres. Ces débats dépassent le simple phénomène de mode et justifient de s'interroger sur le sens qu'il convient d'y voir.

Vu à l'origine comme un moyen de se libérer de l'État, le *bitcoin* est devenu l'objet de tous les fantasmes. Au point de se demander s'il ne faut pas y voir une nouvelle croyance, voire un nouvel article de foi.

Un fantasme est une manifestation, consciente ou inconsciente, d'un désir ou une fixation mentale pouvant conduire à des actes excessifs, en l'espèce le désir d'enrichissement rapide lié à une spéculation effrénée. Un fantasme peut être individuel ou collectif, pouvant aller jusqu'à des situations d'hystérie. En quoi le *bitcoin* correspondrait-il à un fantasme ? Tout d'abord, dans la philosophie anarcho-libertarienne sous-jacente auquel il se rattache, et les conséquences dans l'organisation de la société. Le libertarisme est une philosophie politique selon laquelle la société n'est pas gérée en commun, mais où les interac-

tions entre les individus découlent uniquement de contrats librement consentis entre individus ; en fait, toutes les relations au sein d'une société sont régies librement par un contrat où chacune des parties est à égalité, sans besoin de protection de la partie faible. Les libertariens sont favorables à une réduction, voire une disparition de l'État et de l'impôt au profit d'une coopération libre et volontaire entre les individus. Le *bitcoin* serait ainsi le fantasme permettant de s'affranchir des structures étatiques toujours plus puissantes, envahissantes et intrusives et permettant à ses utilisateurs de se créer un espace de liberté sans contrainte. À commencer par une rupture radicale avec le modèle monétaire traditionnel où la monnaie est un attribut régalien lié aux conjectures politiques et économiques. Il constituerait ainsi la réponse politique à une critique sans cesse plus importante du modèle politique libéral. Ensuite, le *bitcoin* constitue un fantasme par le mystère qui l'entoure, en particulier autour de son « créateur », génial philanthrope ou individus machiavéliques. Fantasme aussi lié aux différents scandales autour de son utilisation dans des activités ou objets illicites comme la drogue et les armes. Comme l'a dit Tim Moen, un libertarien canadien : « Je veux que les couples gays mariés puissent défendre leurs plants de marijuana avec des armes. » Fantasme de la richesse enfin, puisque le *bitcoin* peut être vu

non pas comme du plomb changé en or, mais comme un algorithme doté d'une valeur infinie. Et la hausse vertigineuse de sa valeur en quelques mois laisse espérer à beaucoup la réalisation de gains fabuleux de façon rapide. En fait, tous ces fantasmes pourraient en rester là s'il ne se rajoutait un autre facteur propre au *bitcoin*, la croyance dans un monde meilleur. C'est en ce sens que le *bitcoin* peut aussi se rapprocher d'une religion.

POUR UNE SOCIÉTÉ LIBRE

L'idéologie sous-jacente et originelle du *bitcoin* est celle d'une société libre et sans contrainte, d'un monde en paix et heureux. En fait, on retrouve parmi les premiers adeptes du *bitcoin* les tenants de la philosophie de l'extropianisme, idéologie proche du transhumanisme que se fonde sur la foi en un progrès illimité par les sciences et la technique. C'est dans les années 1990 au sein du petit monde extropien que se sont d'ailleurs développées les premières réflexions autour de ce que l'on allait appeler plus tard les cryptomonnaies [1]. Hasard ou nécessité, la première transaction sur le *bitcoin* a été effectuée par Hal Finney, l'un des membres les plus actifs sur la liste de discussion extropienne. Faut-il voir pour autant dans le *bitcoin* la monnaie du trans-

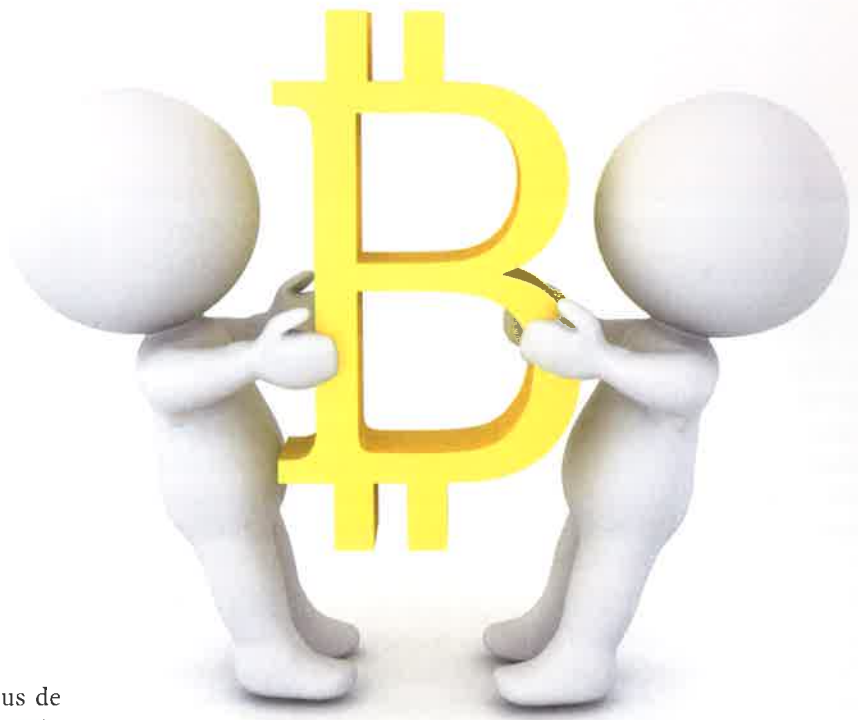
[1] Sur les liens entre extropianisme et *bitcoin*, lire l'excellent article de R. Sussan « L'imaginaire du *bitcoin* » : <http://www.internetactu.net/2017/09/06/limaginaire-du-bitcoin-12-economies-futures-et-posthumaines/>.

* Les propos de l'auteur n'engagent que celui-ci.

humanisme? On pourrait le croire quand on regarde les sites de cryogénéisation, où le paiement s'effectue en bitcoin. Mais il convient d'être prudent. D'autant plus que l'usage du bitcoin aujourd'hui a largement dépassé le petit cercle extropien, voire singularien (cette hypothèse selon laquelle l'invention de l'intelligence artificielle déclencherait un emballement de la croissance technologique qui induirait des changements imprévisibles sur la société humaine). En fait, on retrouve avec le bitcoin la question classique des rapports entre monnaie et religion, ou plus exactement avec la foi et la croyance.

BITCOIN, ARTICLE DE FOI OU DE CROYANCE ?

Selon l'approche classique de la monnaie, instrument d'échange, celle-ci n'est reconnue au sein d'une communauté que du fait de la légitimité que chaque personne lui accorde. La théorie sociologique de la monnaie, initiée par Simmel, va plus loin et considère que la confiance dans la capacité d'échange de la monnaie dépasse le cadre des relations interpersonnelles. Il y faut ce que Simmel appelle un « supplément de foi supratégorique », avant d'ajouter : « Sans la confiance, la circulation monétaire s'effondrerait[2]. » Plus que sa nature (pièce, métal, argent, billet, carte bleue), c'est donc le rapport social entretenu à l'argent qui importe. Ce qui compte, c'est l'intensité des rapports de confiance qui entoure le rapport à l'argent. Mais la confiance ne suffit pas à expliquer en quoi la monnaie est acceptée par tous alors que, dans sa forme moderne, elle a perdu sa forme physique et, plus encore, toute représentation propre : la monnaie scripturale est de ce point de vue fort différente de la monnaie-or, alors que toutes deux sont techniquement de la monnaie : les devises modernes



n'ont plus de valeur intrinsèque ou matérielle. En fait, ce qui conduit à ce que l'on continue à accorder confiance à une monnaie, c'est ce que la BCE dénomme son « acceptabilité » en tant que moyen d'échange et son attrait comme réserve de valeur[3]. Comme le dit si bien le FMI, une monnaie fiduciaire n'a de valeur « que celle qu'une nation décide de lui assigner »[4]. Autrement dit, la croyance dans sa convertibilité en autre chose : échange de la monnaie scripturale contre de la monnaie fiduciaire, et de celle-ci contre des biens ou services. Et cette croyance est d'abord un acte juridique : c'est parce que la loi donne à la monnaie nationale force légale libératoire, que j'ai confiance dans sa valeur d'échange. Si l'on supprime dans le code l'article selon lequel la monnaie de la République est l'euro, peu de gens continueront à utiliser l'euro. Car contrairement au passé, la quantité de monnaie émise n'a plus de relation avec les réserves d'or ou d'autres métaux précieux. Il n'est plus possible, comme lors

de la faillite du système Law sous la Régence, d'aller échanger ses billets de banque contre des pièces d'or. La valeur d'une monnaie ne dépend plus de ses réserves, mais des performances économiques du pays et de sa richesse. Dès lors, quelle confiance peut-on accorder au bitcoin, d'autant plus qu'elle n'est pas une monnaie légale? Quelle est la rationalité de la valeur du bitcoin dans la mesure où cette « monnaie » n'est pas assise sur un stock d'or, ou une puissance économique? Où l'on passe de la croyance à la foi. On a foi dans le bitcoin comme on peut avoir foi en Dieu, c'est-à-dire un acte non rationnel; on croit dans une monnaie légale comme on croit dans une hypothèse tenue pour vraie, en l'es-pèce que la Banque Centrale soit le prêteur en dernier ressort; mais tout dépend de la solidité financière de cette Banque Centrale. Croire c'est tenir pour vraie une proposition; avoir la foi, c'est accepter qu'une vérité ne soit pas rationnelle. Tel est le cas du bitcoin. Et l'on sait que la foi peut déplacer des montagnes... ou devenir l'opium des peuples. ■

[3] BCE, « Qu'est-ce que la monnaie ? » : https://www.ecb.europa.eu/explainers/tell-me-more/html/what_is_money.fr.html.

[4] FMI, « Qu'est-ce que la monnaie ? », septembre 2012.

[2] G. Simmel, *La philosophie de l'argent*, Paris, Puf, 1987, p. 197.